



## Présentation Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> Degré

Les titulaires du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> Degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics. Ils ont vocations à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Sauv'nage ».

Les modes d'intervention qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- ✚ Conduire des activités vers l'acquisition du « Sauv'nage » dans le cadre du projet sportif du club et du projet d'animation,
- ✚ Participer au fonctionnement du club,
- ✚ Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

Un positionnement est réalisé avant le début de la formation afin de réaliser un inventaire des acquis du stagiaire au regard des compétences attendues pour le Brevet Fédéral. Les allègements de formation ne permettent pas la dispense des tests de certification en fin de formation.

Le titulaire du Brevet Fédéral du 1<sup>er</sup> degré de la Fédération Française de Natation est dispensé de la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports des Activités Aquatiques (BPJEPS "activités aquatiques").

Une formation continue est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> Degré. Les deux années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'un club de la FFN. Cette formation continue comprend une demi-journée de secourisme et sécurité, à partir de l'étude de cas concrets et une demi-journée dans le domaine pédagogique.

### Conditions particulières :

Les stagiaires doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation. Etre âgé de 15 ans minimum et être titulaire du Sauv'nage. A défaut de pouvoir produire le diplôme du Sauv'nage, le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation, comprenant l'enchaînement suivant :

- une entrée libre dans l'eau,
- un déplacement ventral sur 25 mètres,
- un déplacement dorsal de 25 mètres,
- effectuer une recherche d'objet dans une profondeur supérieure à sa taille.



## Organisation Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> Degré

Le Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> Degré est constitué de 7 unités Capitalisables (UC)

UC1 EC de participer au fonctionnement du club

UC2 EC de préparer une séance

UC3 EC d'accompagner un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du Sauv'nage

UC4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités

UC5 EC de conduire une action éducative

UC6 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités

UC7 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

### Contenu de la formation :

Formation PSC1

12 heures

*Cette formation aux premiers secours civiques peut être ou non intégrée par l'ERFAN dans le volume horaire*

Formation en centre - face à face pédagogique

39 heures

Cette partie doit permettre au stagiaire d'acquérir les compétences dans les domaines ci-dessous. Réalisée sous forme d'apports théoriques mais aussi d'échanges et de retours sur la formation effectuée lors du stage en situation.

Les domaines abordés lors de la formation en centre sont :

- |                                                 |          |
|-------------------------------------------------|----------|
| ▪ Pré requis à la mise en situation pédagogique | 4 heures |
| ▪ La sécurité                                   | 1 heure  |
| ▪ L'accompagnement lors d'un déplacement        | 3 heures |
| ▪ La communication                              | 1 heure  |
| ▪ La connaissance du club                       | 2 heures |
| ▪ La connaissance de l'ENF                      | 2 heures |
| ▪ Le Sauv'nage                                  | 2 heures |
| ▪ La connaissance des publics                   | 3 heures |
| ▪ L'action pédagogique                          | 5 heures |
| ▪ La séance                                     | 3 heures |
| ▪ Gestion d'un groupe                           | 2 heures |
| ▪ Caractéristiques de la natation               | 3 heures |
| ▪ La mobilisation des connaissances spécifiques | 6 heures |
| ▪ La connaissance règlementaires                | 2 heures |

Formation en centre - pratique avec les formateurs

18 heures

Les domaines abordés sont :

- |                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| ▪ Préparation au test de sécurité | 2 heures |
| ▪ La sécurité                     | 1 heure  |
| ▪ Le Sauv'nage                    | 2 heures |

- L'action pédagogique 2 heures
- La séance 3 heures
- La mobilisation des connaissances spécifiques 3 heures
- La réalisation des tests de l'ENF 5 heures

Travail personnel individuel 10 heures

Les domaines abordés sont :

- L'accompagnement lors d'un déplacement 1 heure
- La connaissance du club 2 heures
- La connaissance de l'ENF 1 heure
- L'action pédagogique 5 heures
- La préparation des tests de l'ENF

Stage en situation au sein du club d'accueil 35 heures

Pour cette partie de la formation, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur (au moins titulaire du Brevet Fédéral 2<sup>nd</sup> Degré), auprès d'un groupe du club préparant le Sauv'nage.

Accompagnement d'un déplacement 4 heures

Le stagiaire est placé, au sein de son club, sur une mise en situation pratique obligatoire, sur au moins un déplacement ou une compétition, avant la délivrance du diplôme.

### **Certification :**

Les 7 UC du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> Degré sont certifiées au travers d'un nombre réduit d'épreuves correspondant à des situations caractérisées des activités du titulaire du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> Degré et construites à partir du référentiel de certification du diplôme.

Les épreuves d'évaluations certificatives ne donnent pas forcément lieu à une épreuve par unité capitalisable. Ainsi l'épreuve 2 permet la validation de plusieurs UC.

Pour chacune des épreuves le candidat est déclaré apte ou inapte.

Pour les UC non validées, un rattrapage personnalisé sera proposé par l'ERFAN au stagiaire.

L'ensemble des UC doit être validé pour l'obtention du diplôme.